

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

DE CAHORS A LIBOS.

Tableau 1	Omnibus mixte.	Poste mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	6 h 35	1 h 4	5 h 50
Mercuès	6 49	1 19	6 6
Parnac	7 4	1 32	6 19
Luzech	7 9	1 40	6 28
Castelfranc	7 22	1 55	6 44
Puy-l'Evêque	7 34	2 7	6 58
Duravel	7 45	2 17	7 8
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18
Fumel	8 6	2 39	7 32
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40
PARIS. — Arrivée . . .	11 46	4 18	2 49

DE LIBOS A CAHORS.

Tableau 2	Poste mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
PARIS. — Départ . . .	2 h 30	9 h 50	7 h 30
Monsempron-Libos—Dép.	8 40	3 5	8 55
Fumel	8 48	3 15	9 3
Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16
Duravel	9 10	3 38	9 26
Puy-l'Evêque	9 19	3 48	9 36
Castelfranc	9 34	4 5	9 52
Luzech	9 47	4 19	10 6
Parnac	9 57	4 30	10 17
Mercuès	10 9	4 43	10 29
Cahors. — Arrivée . . .	10 25	5 4	10 47

DE CAHORS A MONTAUBAN

Tableau 1	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ	4 h 40	10 h 35	5 h 20
Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31
Cieurac	5 6	11 1	5 49
Labenque	5 15	11 10	5 57
Montpezat	5 28	11 23	6 10
Borredon	5 58	11 53	6 42
Caussade	6 9	12 8	6 56
Réalville	6 19	12 22	7 8
Albias	6 27	12 33	7 18
Fonneuve	6 36	12 45	7 28
Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45
TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41

DE MONTAUBAN A CAHORS

Tableau 2	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
TOULOUSE. — Dép.	5 h » » »	» » » »	3 h 14
Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Albias	7 51	10 58	5 23
Réalville	8 3	11 7	5 38
Caussade	8 17	11 19	5 56
Borredon	8 35	11 36	6 20
Montpezat	9 15	12 10	7 11
Labenque	9 41	12 28	7 41
Cieurac	9 53	12 38	7 54
Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
Cahors. — Arrivée . . .	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 26 Janvier.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 23 janvier 1886.

INTERPELLATION DU BARON DUFOUR (suite)

M. le baron Dufour critique l'attitude du procureur de la République de Gourdon, qui a refusé de procéder à une enquête sur tous les faits que des électeurs lui avaient dénoncés. Le sous-préfet de Gourdon a abusé d'une plainte déposée par un maire contre un entrepreneur prussien à qui il a remis cette plainte. On a révoqué les maires conservateurs et on n'a rien dit aux maires républicains qui avaient fait beaucoup plus de pression électorale. Il y a eu des manifestations dans certaines communes ; dans l'une d'elles, une guillotina dessinée est affichée sur le mur de la mairie. (Bruit à gauche), comme une menace contre ceux qui voteraient pour les conservateurs.

Des désordres de toute nature ont eu lieu ; des bandes ont parcouru les rues. Partout les réactionnaires ont été brûlés en effigie. Il n'y a eu aucune mesure prise contre le maire qui a toléré ces désordres. Il est vrai que ce maire est républicain. On avait promis que la République diminuerait les impôts, et le contribuable est écrasé de nouvelles charges.

M. Michelin dit que la République a augmenté les impôts pour payer les fautes de l'Empire. (Bruit) L'Assemblée nationale a proclamé la déchéance de l'Empire. (Interruptions à droite.)

M. le président invite l'orateur à se renfermer dans la question.

M. le baron Dufour dit que l'on a parlé de Prussiens. C'est le Quatre-Septembre qui les a eus pour auxiliaires. (Exclamations.)

M. le président rappelle l'orateur à l'ordre.

M. le baron Dufour ajoute que les gens les plus tarés entrent dans l'administration.

M. le président invite l'orateur à surveiller ses paroles.

M. le baron Dufour dit que la République avait promis la paix et a fait la guerre sans la déclarer. Elle devait être un gouvernement de liberté, elle

opprime tout le monde ; la justice est rendue au profit d'une coterie ; Louis Blanc a pu dire que, dans ces conditions la République n'est qu'un vain mot. Le bulletin de vote est le seul moyen pour l'électeur de se débarrasser de qui a oublié ses promesses ; si les élections ne sont plus libres, le peuple fera justice de ce gouvernement et des Chambres qui méconnaissent la volonté nationale. (Applaudissements à droite.)

M. Sarrien, ministre de l'intérieur. — Je n'éprouve aucun embarras à m'expliquer sur les faits qui me sont signalés. Les élections du Lot ont été libres, légales et sincères. (Exclamations à droite.)

Tous les fonctionnaires républicains du Lot ont conservé la plus stricte neutralité ; les instituteurs ont en une attitude très correcte. Il n'en a pas été de même des membres du clergé. En ce qui concerne les révocations de fonctionnaires, un seul fait a été indiqué, c'est le déplacement d'un instituteur, déplacement qui n'a été motivé par aucune raison politique. C'est à cela qu'il faut réduire les mesures prises contre les fonctionnaires et dont on a fait si grand bruit.

Un certain nombre de maires ont été révoqués, mais après la période électorale. Ces maires avaient pris parti dans la lutte électorale ; ils avaient toléré des manifestations ridicules et fait distribuer des circulaires par des agents de la mairie.

L'un de ces maires a été condamné en police correctionnelle, pour affichage illégal d'un supplément d'un journal contenant des outrages contre la République. Ces maires ont violé la loi, ils ont été frappés au nombre de huit. Le précédent ministre de l'intérieur a été très modéré dans les mesures qu'il a prises. (Très bien ! très bien !)

Il me reste à parler des affiches apposées par le préfet, pour démentir les nouvelles relatives au Tonkin.

Un membre à droite. — Et la dispense aux réservistes ?

M. le ministre de l'intérieur. — Cette mesure a été prise sur la demande des maires de cantons qui ne sont pas tous républicains. En ce qui concerne les affiches, elles avaient pour objet de démentir de fausses nouvelles répandues par la Courrier du Lot, sur la situation de notre armée au Tonkin et sur l'envoi de renforts.

Ce journal demandait qu'on démentit ces nouvelles si elles n'étaient pas exactes. C'est alors que le préfet du Lot a fait afficher un démenti dans toutes les communes, et, en effet, on n'envoyait pas du renfort, mais seulement des remplaçants. (Bruit à droite.) Le gouvernement avait le droit et le devoir de formuler un démenti.

Si les termes de ce démenti étaient vifs, ils étaient justifiés par la violence de la polémique des journaux qui soutenaient la candidature de M. le baron Dufour et celles de ses amis ; donc les élections ont été parfaitement libres. Jamais il n'y a eu en France d'élections aussi libres. (Applaudissements.)

Le rôle de l'administration a été correct. Telle sera l'opinion de la Chambre comme elle est celle du ministre. (Nouveaux applaudissements.)

M. le président. — J'ai reçu un ordre du jour motivé ainsi conçu : « La Chambre, approuvant l'attitude du gouvernement et l'engagement à réprimer avec énergie les tentatives des ennemis de la République, passe à l'ordre du jour. (Très bien ! très bien ! à gauche. — Rires ironiques à droite.)

Le président ajoute que le gouvernement accepte cet ordre du jour.

A la majorité de 346 voix contre 2, sur 348 votants, cet ordre du jour est adopté. (Applaudissements à gauche.)

LE DROIT SUR LES ALCOOLS

La séance s'est terminée par une discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Beaucarac-Leroux, ayant pour objet de réduire à 20 fr. le droit sur les alcools destinés à être versés sur les vins. Après l'intervention dans le débat de MM. Deniau, Ganivet et Peytral, sous-secrétaire d'Etat aux finances, la Chambre a voté la prise en considération.

Séance du 25 janvier.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Pally, ayant pour objet d'introduire dans les marchés des travaux publics passés par l'Etat, les départements et les communes, une clause stipulant que les entrepreneurs ne pourront employer que des ouvriers français.

La Chambre vote la non prise en considération.

Informations

Un mariage princier. — Nous croyons pouvoir affirmer que le mariage du prince héritier de Portugal avec la fille aînée du comte de Paris sera, dans quelques jours, un fait accompli.

Berlin. — Des essais de dressage de chiens, qui seraient adjoints aux sentinelles des postes isolés pendant la guerre, sont commencés dans plusieurs casernes.

L'affaire Barrême.

On télégraphie de Rouen au Gaulois :

« Tout ce qui a été dit, au sujet des prétendues révélations de M^{me} Barrême, relativement à la mort de son mari, est absolument inexact. M^{me} Barrême, arrivée mardi à l'asile de Saint-Yon, fut interrogée jeudi par M. Marais, procureur de la République, qui avait été investi par la commission rogatoire du parquet de Versailles du mandat de juge d'instruction. Ce magistrat fit également subir un long interrogatoire au docteur Cortil.

» Jusqu'à présent l'enquête n'a abouti à aucun résultat, à aucune preuve pouvant amener la découverte de l'assassin.

» M^{me} Barrême est dans un grand état de prostration. Elle répète à chaque instant : « Mon pauvre mari ! mon pauvre mari ! Ma seule consolation serait qu'on découvre son assassin, mais le connaîtra-t-on jamais ! »

D'autre part, on lit dans le XIX^e Siècle :

« Un bruit fort grave courait hier soir avec persistance, au sujet de cette mystérieuse affaire. L'hypothèse du crime commis par un malfaiteur de profession est définitivement abandonnée ; il paraît certain que le préfet de l'Eure a été victime d'une vengeance et peut-être d'un drame de famille.

» C'est dans cette supposition qu'on racontait que M^{me} Barrême, étant venue à Paris, avait été arrêtée.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

27

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

XIV

ABRAHAM LINCOLN

Tout à coup la loge présidentielle s'ouvrit, et le président Lincoln parut. Il était accompagné de sa famille et de quelques amis. Presque immédiatement la toile se leva. Robert ne prêtait aucune attention à ce qui se passait sur la scène ; mais elle fut attirée par des applaudissements enthousiastes qui éclatèrent soudainement.

L'acteur qui jouait le rôle d'Othello venait de paraître, et, dans cet acteur, il reconnut son personnage de la journée ; en même temps le public répéta le nom que Philippe et lui avaient déjà entendu.

Ce comédien se nommait Jonathan Wilke Booth.

XV

UNE AVENTURE NOCTURNE

— Partons, Philippe, dit Robert.

— Soit. Aussi bien je vois à qui nous avons affaire. Notre individu mystérieux était tout simplement un artiste célèbre qui étudiait son rôle ; voilà tout.

— Oui, tu as raison. Ma présence n'a donc

plus aucune excuse, dès l'instant que nous savons à quoi nous en tenir.

Ils sortirent du théâtre ; mais, avant de quitter la loge, Robert vit distinctement les yeux d'Abraham Lincoln qui se remplissaient de larmes, en entendant Brabantio parler des souffrances de l'amour paternel. Il remarqua que le président serrait sur son cœur son plus jeune fils, âgé de onze ans, et qui se tenait debout entre ses jambes.

— Quel mélange que cet homme ! pensa-t-il en se retirant. Ce matin il me refusait justice et condamnait un pauvre malheureux à mort.

Puis se retournant, il lança un regard à Lincoln comme pour bien graver dans son souvenir le visage de celui qu'il haïssait.

Ils reprirent le chemin de leur l'hôtel, Philippe insouciant, Robert pensif. La profonde tristesse qui ne quittait jamais son ami influait à son insu sur la gaieté qui était naturelle au baron. Il aurait eu honte de rire quand son compagnon souffrait.

Et en effet, la figure, les traits de Robert trahissaient une souffrance cruelle.

— Je souffre ! dit-il tout à coup en serrant fortement le bras de Philippe. Je souffre, mon ami, et je ne vois pas de terme à ma souffrance... Oh ! qui me rendra ma joie passée... mon bonheur perdu ! Tu sais combien je les aimais tous... tu sais quelle était mon ivresse de les revoir, eh bien, je ne puis pas même les venger ! j'avais espéré que ces morts ne resteraient pas impunies, et la volonté de cet homme qui pleurait en embrassant son enfant, m'empêche, moi le fils, de chatier les assassins de mon père, de ma mère,

les ravisseurs de ma pauvre petite Jeanne !...

Il s'arrêta. Philippe était habitué à ces explosions de douleur de son ami. Il savait que les consolations banales étaient impuissantes contre cette violente angoisse, qui n'avait ni paix, ni trêve.

Robert reprit plus amèrement :

— Il y a des heures, mon ami, au Dieu est injuste. Que me reste-t-il ? la femme que j'aime est loin de moi...

Comme il disait ces mots, un cri déchirant fendit l'air et arriva jusqu'à eux.

— As-tu entendu ? demanda Robert.

— Oui...

— On dirait d'un homme qu'on égorge.

Le même cri se reproduisit, plus horrible encore.

— Je ne me suis pas trompé.

Ils se trouvaient en face d'un petit jardin au bout duquel s'élevait une maison isolée.

Philippe se pencha et aperçut nettement, à travers les arbres, une lumière briller derrière les vitres d'une croisée.

— C'est là, dit-il.

— Oui, viens !

Le jardin était entouré d'une grille peu élevée, mais une porte maçonnée la fermait. Ils jetèrent un coup d'œil dans la rue : elle était déserte. Personne ne pouvait les voir. Ce ne fut pas long. Robert et Philippe franchirent la grille, au risque de se déchirer le corps aux fers de lance des barreaux, et sautèrent dans le jardin. Pour eux il n'y avait pas à hésiter : un crime se commettait à quelques pas d'eux sans doute. Il fallait sauver la victime. En deux bonds, ils eurent franchi la

distance qui les séparait de la maison. Les cris avaient cessé, mais le bruit des paroles violentes éclatait dans le silence de la solitude de nuit.

Ecoute, dit Robert, il faut entrer dans cette maison. Un pressentiment me dit qu'un crime s'y commet réellement et que nous ne nous sommes pas trompés.

La maison paraissait déserte, à l'exception de cette chambre dans laquelle on distinguait de la lumière. Ils gravirent les degrés du perron et voulurent ouvrir la porte. Elle était fermée.

Cependant les bruits avaient cessé. Ils attendirent dix, vingt minutes. Le silence se continuait.

— Ah ! ça, qu'est-ce que cela veut dire ? s'écria Philippe. Tout à l'heure, on criait, et maintenant on ne crie plus ! Voilà qui est étrange, en vérité.

— N'importe, attendons.

— Quoi ! tu veux...

— Ami, crois-tu aux pressentiments ? Quelque chose me dit que dans cette maison se cache un mystère que nous avons intérêt à dévoiler. Attends.

Ils restèrent encore là pendant un quart d'heure. Rien toujours. La lumière n'avait pas cessé de briller derrière les vitres de la maison, mais aucun bruit de voix ne parvenait jusqu'à eux. C'était à croire qu'ils avaient fait un rêve. Dissimulés derrière un arbre, ils attendaient. Déjà Cavalie commençait à se dire que ce qu'ils avaient pris pour la perpétration d'un crime, était uniquement une violente discussion, quand une voiture s'arrêta devant la grille. Les lanternes brillaient à travers l'obscurité : un homme en descendit, et, tirant une clef de sa poche, poussa la grille et s'introduisit dans le jardin.

» Nous croyons savoir que ce dernier fait est inexact et que M^{me} Barrême qui a quitté Evreux, est, en ce moment, en Normandie, chez un de ses parents, directeur de l'asile des aliénés.

» M^{me} Barrême est une demoiselle D. R..., d'une famille bourgeoise de Donkerque, qui aurait épousé M. Barrême, par l'intermédiaire d'une agence matrimoniale. Elle possédait une fortune évaluée à cinq ou six cent mille francs, fortune qui aurait disparu presque en totalité.

» On pense avoir bientôt des éclaircissements définitifs sur le fond même de ce drame douloureux. »

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

La ligne de Montauban à Brive.

— A la suite d'un article du *Gourdonnais*, demandant que l'on poussât avec plus d'ardeur les travaux de la ligne ferrée, si importante pour le Lot, de Montauban à Brive, M. le Préfet de Lot vient d'adresser à M. le Sous-Préfet de Gourdon la lettre suivante :

Cahors, le 20 janvier 1886.

Monsieur le Sous-Préfet de Gourdon,

A l'appui d'un entre-filet inséré dans le journal le *Gourdonnais*, qui s'est fait l'écho d'une très juste observation, plusieurs personnes m'écrivent de faire des démarches en vue de hâter, le plus possible, les travaux de la ligne de Montauban à Brive.

Je tiens à vous assurer, Monsieur le Sous-Préfet, que je fais le meilleur accueil à ces communications et que je m'empresse, dans un prochain voyage, d'appeler toute la sollicitude de Monsieur le Ministre sur ces travaux si utiles à l'avenir de l'arrondissement de Gourdon.

Il suffit, en effet, que ces contrées aient été, jusqu'ici, moins favorisées par les circonstances pour qu'elles aient, entre toutes, droit à ma constante sympathie et à mon concours le plus énergique.

C'est ce que j'ai l'honneur de dire à vos administrés dans la visite que je compte leur faire sitôt après la période du tirage au sort.

Recevez, etc.

M. le Préfet du Lot,
PAYSANT.

Suspension d'un adjoint. — Par arrêté préfectoral, M. Laval, adjoint au maire de Léobard, vient d'être suspendu de ses fonctions.

Cour d'assises. — Liste des jurés appelés à siéger aux assises qui s'ouvriront à Cahors, le 8 février prochain :

MM.

Paul Pignères, propriétaire à Castelnau.
Charles Iches, contrôleur à Cahors.
Eliacin Doumerc, pharmacien à Labastide-Murat.
Jean Maurand, notaire à Meyrinhac.
Zéli Castagné, maire de Terron.
Jean Henras, négociant à Cahors.
Marcelin Lacroix, banquier à Souliac.
Pierre Soulacroup, instituteur en retraite à Loupiac.
Alexandre Salacroup, cultivateur à Souceyryac.
Paul Born, maire de Fons.
Louis Baldy, banquier à Labastide-Murat.
Antoine Astié, maire de Saint-Félix.
Baptiste Babuel-Peyrissac, maire de Saint-Vincent.
Jean-Paul Bousquet, ancien notaire à St-Cyprien.
Joseph Louradour, propriétaire à Martel.
Claude Conte-Teyssède, employé à la préfecture.
Bernard Sourdoire, adjoint au maire de St-Michel.
Alfred Grané, négociant à Lacapelle-Marival.

Au même instant, la fenêtre s'ouvrit et une voix cria en allemand :

— Est-ce vous ?

— Oui, monsieur.

— Bien, je descends.

Le son de cette voix avait frappé Philippe et Robert, qui se regardaient silencieusement.

— Serait-ce lui ? demanda le marin.

— Ici ?

— Pourquoi non ?

Ils n'avaient même pas eu besoin de nommer la personne qu'ils croyaient reconnaître. Dès les premiers mots, ils s'étaient compris. Le lecteur a deviné que nous voulons parler de M. Bradford. La fenêtre s'était refermée.

— Dieu ! dit tout à coup Robert.

Il n'avait pas été maître de son érotion. L'individu qui attendait en bas tourna brusquement la tête, avec inquiétude. Mais heureusement, les jeunes gens étaient dissimulés dans l'ombre des grands arbres. Il était impossible de les apercevoir.

La porte de la maison s'ouvrit, et un homme descendit les degrés du perron. Il était nu-tête. Robert frissonna de tout son corps. Il ne s'était pas trompé. C'était bien M. Bradford.

Il y a une Providence. Une Providence qui veille sur les bons et les méchants, sur les seconds pour les punir, sur les premiers pour les aider. Au moment où il reconnaissait son ennemi, celui-ci prenait le bras de l'homme auquel il avait parlé en allemand et lui disait, encore dans la même langue :

— Venez. Nous sommes pressés ; elle est évanouie là-haut, donc nous n'avons rien à craindre.

Guillaume Limayrac, conseiller général à Castelnau.
Jean-Pierre Relié, propriétaire à Gigouzac.
Antoine Vieilhescazes, propriétaire à Cazillac.
Jean-Baptiste Escrouzailles, maire de Bach.
Antoine Brives, architecte à Figeac.
Philippe Certain, maire de Loubressac.
Antoine Boudon, ancien militaire à Montcuq.
Hippolyte Vialette, propriét. à Lacapelle-Marival.
Antoine Bergougoux, propriétaire à Gramat.
Louis Gindre, propriétaire à Prudhomat.
Paul Couderc, propriétaire à Cènevères.
Edouard Devaux, propriétaire à Gourdon.
Louis Bonnet, propriétaire à Flaugnac.
Achille Ayrolles, notaire à Saint-Céré.
Elié Dambert, avoué à Gourdon.
Cyprien Ironnelle, marchand à Gramat.
Cyprien Fraysse, propriétaire à Grégols.
Paul Boyer, maire de Bretenoux.

Jurés supplémentaires

Charles Bénéch, agent d'affaires à Cahors.
Louis Greil, négociant à Cahors.
Pierre Palame, propriétaire à Cahors.
Jean Lacosse, avoué à Cahors.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Derropé, curé de Montgesty ; de M. Espitalié, curé de Fajoles et de M. Poylaurent, ancien curé de Berganty.

La morue rouge. — Le préfet de la Haute-Garonne vient d'interdire la mise en vente de la morue rouge.

Les marchands seront personnellement responsables des accidents qui pourraient résulter de l'usage de ce produit alimentaire.

Les contraventions seront poursuivies, conformément à la loi, devant les tribunaux compétents.

Vol de registres de l'état civil.

— Les registres des actes de l'état civil (mariages), pour l'année 1885, ont disparu de la mairie de Luzech. On ne serait pas éloigné de croire que l'on se trouve en présence d'une soustraction frauduleuse. M. le procureur de la République s'est transporté à Luzech pour procéder à une enquête. Au cas où ces registres ne seraient pas retrouvés, un jugement rendu par le tribunal civil suppléerait à l'état civil de l'année 1885.

Fils de militaires. — L'école militaire préparatoire de Billom, qui sera ouverte le 1^{er} avril prochain, recevra un certain nombre de fils de militaires non encore admis comme enfants de troupe et nés du 1^{er} août 1869 au 31 juillet 1872.

Les demandes d'admission formées par les parents ou le tuteur seront adressées, avec les pièces exigées pour le concours, et avant le 15 février, au commandant du corps d'armée, par l'intermédiaire de l'autorité militaire ou de la gendarmerie qui fournira tous les renseignements aux intéressés.

Pièces fausses. — L'attention du public doit se porter en ce moment sur les pièces de 1 franc.

On a saisi plusieurs spécimens de pièces fausses de cette valeur. Elles étaient répandues à un nombre considérable d'exemplaires.

Ces pièces, à l'effigie de Napoléon III, portent le millésime de 1866. La frappe en est assez bonne, mais le son et le poids diffèrent de ceux des pièces de bon aloi.

Vous venez de Fordham ?

— Oui, monsieur.

— Comment est-elle ?

— Toujours folle. Quand à l'enfant, elle est très-malade.

— Ah !...

Bradford prononça ce mot avec un trouble évident. Mais il ajouta :

— Venez !

Tous les deux disparurent à travers les arbres du jardin. Que voulaient-ils donc faire ! Il n'y avait pas un moment à perdre.

— Reste là, dit Robert à Philippe, et ne quitte pas d'un instant cette place.

— Que vas-tu faire ?

— Tu vas voir !

Cavalié sortit du fourré et se précipita vers la maison, où il entra.

Trois minutes, longues comme trois heures, s'écoulèrent. Philippe entendit distinctement le bruit des piétinements des chevaux de la voiture arrêtée devant la grille.

Pendant qu'elle s'ébranlait pour entrer dans le jardin, Robert reparut. Il tenait dans ses bras une femme évanouie.

— Vite ! vite ! partons, ils viennent, murmura le baron à l'oreille du marin.

Tous les deux s'enfoncèrent sous les arbres, dans la direction de la grille, pendant que la voiture, traversant la grande allée, tournait et allait s'arrêter devant le perron. Ils marchaient aussi rapidement que cela leur était possible, mais prudemment, afin de ne pas faire crier les branches d'arbre sous leur pas. Ils arrivaient à la grille, quand une exclamation de rage retentit dans la

Un gîte de maraudeurs. — La police vient de faire une bien singulière découverte. Sur le penchant d'une colline qui longe à droite la route nationale n° 111, entre Cahors et Arcambal, se trouve une grotte assez spacieuse. Cette grotte, que tout le monde croyait inhabitée, servait au contraire de logement à des maraudeurs qui y déposaient tous les objets qu'ils pouvaient dérober dans les environs.

Un lit était installé dans le fond et, pêle-mêle, s'étaient, au milieu de vêtements, des légumes, des pommes de terre, des œufs, des raisins conservés et jusqu'à des biscuits. A l'entrée, un fourneau avec casserole et assiettes.

Malheureusement, lorsque la police a pénétré dans cette grotte, les habitants avaient disparu.

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 21 janvier, le tribunal correctionnel de Cahors a infligé une amende de 5 fr. au nommé Cadillac et à sa femme pour exploitation d'un débit de boisson. Les époux Cadillac, condamnés déjà, l'année dernière, à 8 mois de prison pour excitation de mineure à la débauche, se trouvaient en état d'incapacité légale.

Dans la même audience, deux vagabonds, Barchal et Cagnac ont été condamnés, le premier à 8 jours et le second à 15 jours de prison.

Condamnation. — Le tribunal correctionnel de Cahors a condamné à six mois de prison le jeune D..., de Luzech, auteur d'un vol assez important. Ce malheureux jeune homme avait pénétré dans l'appartement d'un voisin et pris dans un secrétaire, dont il força la serrure, une somme de 680 fr.

Incendie. — Il y a quelques jours, un incendie se déclarait dans une maison appartenant à la veuve L..., de Puy-l'Évêque. La moitié de la maison et du mobilier ont été consumés.

Déraillement. — La grande quantité de neige qui est tombée dans le Cantal, a occasionné, samedi, le déraillement du train qui va de Murat à Aurillac.

Un déraillement a été tenté sur le chemin de fer du Midi, entre les stations du Boucan et de Labenne (Landes).

Des malfaiteurs, restés inconnus, avaient placé en travers de la voie plusieurs poteaux télégraphiques qu'ils avaient arrachés sur la ligne. Fort heureusement, le chasse-pierre a fait son œuvre, en rejetant au loin ces obstacles et il n'y a eu aucun accident.

Le crime de Marmande. — Rue de l'Hôpital, un jeune homme a frappé une jeune fille d'un coup de couteau en pleine poitrine.

La mort a été instantanée.

Le parquet a fait une descente à Brantôme (Dordogne), à la suite de laquelle le sieur D..., notaire, a été mis en état d'arrestation, sous l'inculpation d'abus de confiance et escroquerie.

Le sieur D... vient d'être écroué à la maison d'arrêt.

MM. les chevaliers d'industrie ont vraiment toutes les audaces.

Jedi dernier, M. le directeur de la succur-

maison.

— C'est Bradford qui découvre la disparition de sa victime ! dit le baron de Montjoie. Fayons.

Robert tenait Amine dans ses bras ; le corps de la jeune femme ne pesait pas à ses bras robustes. Ils hâtèrent leur marche dans la direction de leur hôtel. Evidemment Bradford croirait que sa femme avait pris la fuite seule ; il ne pourrait pas penser à ceux, dont il ne soupçonnait pas la présence à Washington, et surtout dans ce jardin désert.

En effet, les poursuites ne furent pas dirigées de leur côté, soit que le Yankee cherchât sa femme ailleurs, soit qu'il crût qu'elle était restée dans la propriété, cachée dans les fourrés. Philippe voulut porter Amine à son tour, afin de donner à Robert le temps de se reposer, mais celui-ci refusa absolument.

Ils arrivèrent ainsi à leur hôtel. Dans les hôtels américains, on pourrait à la rigueur se passer de domestiques, tout se faisant à la mécanique. On veut entrer, on pousse un bouton, et la porte s'ouvre. On veut sortir, la même opération se renouvelle.

Pour s'éclairer et se chauffer, le procédé est aussi simple, et non moins infallible. Aussi nul ne vit-il arriver les jeunes gens, et nul ne put s'apercevoir de ce qu'ils portaient avec eux. Une femme ! Cela aurait pu intriguer un indiscret et les perdre. Le digne François Keller resta ébahi.

— Comment ! comment ! balbutia-t-il.

Ce fut bien autre chose quand il reconnut madame Bradford, sous le voile qui couvrait son visage. Le vieil Alsacien avait conservé rancune à la jeune femme de ce qu'elle avait fait à la Nouvelle-Orléans. Selon lui, c'était une simple lubie

sale du *Crédit Lyonnais* d'Angoulême, recevait d'un certain M. de Kerney, de Paris, une traite de 4.000 francs, paraissant tirée par M. Martin, bijoutier au Palais-Royal, sur M. Hennessy, de Cognac, et portant l'acceptation de ce dernier.

M. le directeur du *Crédit Lyonnais* conçut des soupçons au sujet de cette valeur, et avisa la justice. La traite fut reconnue fausse.

La police de Paris a opéré l'arrestation de ce filou, qui s'appelle Kerney tout court, et celle de sa mère, sa complice.

Revue Agricole

Les vignes américaines dans le Rhône en 1885.

— La reconstitution des vignobles du Rhône par les cépages américains ne remonte guère qu'à 1882 et 1883, époque à laquelle furent créées, par la Société de Viticulture de Lyon, les Ecoles de greffage qui ont été d'un si grand secours pour initier nos vignerons à la pratique de la greffe de la vigne. On ne comptait alors que quelques hectares de vignes américaines greffées ou non greffées ; les greffeurs habiles étaient une rareté et les propriétaires et vigneronniers ayant confiance au greffage comme moyen de reconstitution n'étaient pas nombreux. Depuis lors, le vigneron a pu constater les bons résultats obtenus par le greffage de nos vignes indigènes sur racines américaines, il s'est familiarisé avec ce nouveau mode de multiplication et l'on constate en ce moment un mouvement très accentué de nos populations en faveur des vignes greffées.

Pour apprécier d'une manière un peu certaine l'étendue des vignes reconstituées dans le Rhône, la Société de Viticulture a chargé des Commissions de visiter, de relever dans les cantons viticoles la quantité de vignes reconstituées par les cépages américains.

Voici, d'après le travail de ces Commissions, l'étendue des vignes cultivées dans le département du Rhône en 1885.

Canton de Beaujeu	54 hectares.
— Belleville	70 —
— Villefranche	18 —
— Anse	20 —
— Bois d'Oingt	53 —
Cantons de l'Arbresle et Tarare	10 —
Arrondissement de Lyon	50 —

275 hectares.

Dans ce nombre, les producteurs directs n'entrent que pour une très minime part. Sauf dans l'arrondissement de Lyon, où ils sont plantés sur de certaines étendues. Dans l'arrondissement de Villefranche, on reconstitue les vignobles à peu près exclusivement au moyen des vignes greffées mises en pépinière et plantées en place au printemps suivant.

Si nous remontons à une dizaine d'années, dit M. Silvestre, nous trouvons ces cantons entièrement plantés en vignes, la culture des céréales y avait très peu d'importance ; le prix de l'hectare de vigne variait dans ces trois cantons de 15 à 20 et même 22 mille francs l'hectare. Aujourd'hui, le blé prend la place de la vigne sur près de la moitié des anciennes plantations et la valeur du vignoble a baissé de moitié.

qui avait dû l'empêcher de fuir avec son frère et ses maîtres.

Ce qui ne l'empêcha pas d'aider Robert à étendre Amine sur le lit.

Elle avait complètement perdu connaissance. Cavalé, pour qui tout était mystère dans cette aventure nocturne, ignorait ce qui avait pu amener cet évanouissement.

Il remarqua seulement que la main droite de la jeune femme était convulsivement serrée, tandis que la gauche était pendante et ouverte. L'extrémité d'un papier assez épais passait à travers les doigts.

Cependant Amine revenait lentement à elle. Son visage livide se colorait de faibles teintes rosées ; un frémissement la prit. Enfin elle ouvrit les yeux. Elle crut rêver d'abord en se trouvant dans cette chambre inconnue, entourée de trois hommes, et en reconnaissant Robert Cavalé parmi eux.

— Vous ! vous ! murmura-t-elle. Puis, comme si elle était prise de folie, elle regarda celui qu'elle aimait avec des yeux égarés, et elle s'écria en éclatant en sanglots :

— Ah ! vous avez tué ma fille !

XVI

EXPLICATIONS

Le premier sentiment de Robert et de Philippe fut de croire qu'Amine avait perdu la raison. Ses yeux égarés se portaient tour à tour sur le baron et sur le marin avec une expression indicible de désespoir.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

Dès les premières atteintes du mal, quelques propriétaires plantèrent quelques vignes américaines dont ils n'ont su que faire; d'autres, au contraire, ont su profiter de ce moyen de reconstitution dont on a vu de si beaux résultats dans le midi; ils récoltent déjà sur leurs vignes greffées de beaux produits.

Les résultats sont bons partout et l'élan est tellement prononcé que nous avons appris de source sûre, qu'il se plantera l'année prochaine dans le canton de Belleville seul, 70 hectares de vignes nouvelles pépinières et en plants greffés.

Pour la première fois, a eu lieu cette année, à Belleville, un concours des vins des régions maçonnoises et beaujolaises, et pour la première fois aussi, ont été exposés, en certaine quantité, les vins de vignes greffées.

Beaucoup de personnes craignaient de trouver dans ces vins un goût foxé; d'autres disaient tous bas, que l'année dernière, il y avait eu déjà de ces vins, mais qu'ils ne s'étaient pas conservés; enfin, il y avait pour le vin, ce qu'il y avait eu précédemment pour la résistance des cépages, une idée préconçue contre les nouveaux venus.

Du premier coup, les vins de vignes greffées ont détruit tous les préjugés. La plupart de ces vins ont été achetés par le commerce à des prix très rémunérateurs.

Tout encourage donc maintenant à aller de plus en plus de l'avant, dans la nouvelle reconstitution du vignoble, et c'est ce qu'ont parfaitement compris les viticulteurs de notre région.

(La Vigne Américaine).

La foire de Villesèque qui s'est tenue pour la première fois le 19 janvier dernier, a été bien approvisionnée en bétail de toute sorte. Il s'est vendu 6 paires de bœufs, 15 porcs gras, 70 à 80 bêtes à laine et une assez grande quantité de volailles et de gibier, etc. Les marchands qui s'étaient rendus à cette foire se sont retirés satisfaits. Avec les bonnes et nombreuses voies de communication qui aboutissent à Villesèque, la grande quantité de bétail qui se nourrit dans cette commune et dans les communes environnantes également intéressées, tout fait présumer que ces foires deviendront importantes et seront très fréquentées.

Foire de Marmande. — La foire de Marmande, du 20 janvier, a été complètement nulle en affaires. Les champs de foire étaient bien garnis. Les porcs gras se vendaient de 45 à 50 fr. les 50 kil.

La Villette, 21 janvier.

Bœufs. — Amenés, 2,094; vendus, 2,006; prix extrêmes, de 1 fr. 20 à 1 fr. 66.

Vaches. — Amenés, 403; vendues, 355; prix extrêmes, de 1 fr. 06 à 1 fr. 56.

Taureaux. — Amenés 161; vendus, 159; prix extrêmes, 1 fr. 06 à 1 fr. 34.

Veaux. — Amenés, 1,042; vendus, 958; prix extrême de 1 fr. 30 à 2 fr. 56.

Moutons. — Amenés, 16,431; vendus, 15,936; prix extrêmes, de 1 fr. 30 à 1 fr. 86.

Porcs gras. — Amenés, 4,036; vendus, 3,970; prix extrêmes, de 1 fr. 34 à 1 fr. 58.

Peaux de mouton en laine, de 2 fr. 10 à 6 fr. 15. Vente facile.

Bordeaux, 20 janvier.

Porcs. — Amenés, 2,144; vendus, 2,115; prix de 50 kil., 49 à 54 fr.

Agneaux. — Amenés, 34; vendus, »; prix, 8 à 10 fr. la pièce.

Condammation de six négociants. — Le tribunal correctionnel de Lyon vient de rendre son jugement dans l'affaire des fuschines, à laquelle étaient mêlés surtout des négociants du Midi.

M. Roux (de Béziers), a été condamné à 8 jours de prison et 500 francs d'amende; M. Grégoire (de Loue), à 300 francs d'amende; MM. Fabre (de Castrie), Gibert (de St-Brès), Billard (de Pommard), chacun à 300 francs d'amende.

Le tribunal a ordonné pour ces cinq condamnés: la confiscation des vins saisis; l'affichage du jugement à la porte de leur domicile et à celle de la mairie de leur localité; l'insertion dans un journal de Lyon et dans un de leur département.

M. Pons (de Montpellier), a été condamné à 100 francs d'amende et à la confiscation de la marchandise saisie.

Une centaine d'autres négociants seront incessamment poursuivis pour le même délit.

Jurisprudence. — L'administration des télégraphes et téléphones a-t-elle le droit d'établir sur les maisons des supports et consoles pour le soutien des fils télégraphiques ou téléphoniques des lignes de l'Etat ou des lignes établies dans l'intérêt des particuliers?

La Cour d'appel de Douai, confirmant un jugement du tribunal de Boulogne, vient de se prononcer pour la négative et de rejeter le dé-

clat d'incompétence du préfet du Pas-de-Calais qui demandait le renvoi de l'affaire devant les tribunaux administratifs.

Cet arrêté est d'une grande importance et crée un précédent.

Variétés

ESSAIS DE CRITIQUE

A PROPOS DE LA REPRÉSENTATION DE ROMÉO ET JULIETTE

Samedi soir, on jouait — au théâtre de Cahors, s'il vous plaît — le ROMÉO ET JULIETTE de Gounod. J'étais allé au parterre, qui était d'ailleurs bien moins garni qu'à l'ordinaire. Je ne m'expliquais guère pourquoi. Il faisait moins froid que le soir où, devant une salle comble, on avait joué *Faust*. Il n'y avait pas plus de boue dans les rues, et la pluie ne tombait pas plus drue que d'habitude... Le vrai motif, je l'ai compris, dès les premières mesures de l'ouverture. Ce n'est plus, comme le *Faust* de la musique méridionale, toute en mélodies et en airs faciles à retenir. C'est de la musique allemande, harmonique, dans les règles de la fugue, du contre-point et du *leit motive*. Rien ou presque rien en 3/4 ou 6/4. Aussi, fallait-il voir l'air ahuri de mes voisins, deux jeunes gens, aux vocalises de Juliette dans le premier acte:

— Mais ça ne se chante pas? disaient-ils.

Au troisième acte, ils sont partis pour ne plus revenir.

I

C'est que si l'on aimait les paradoxes, on dirait fort volontiers que, sauf des rares amateurs dont nous ne sommes pas, Gounod est à peu près totalement inconnu en province. Sans doute, tous, ou sinon tous, du moins le plus grand nombre, nous avons entendu — ou cru entendre — jouer le *Faust* célèbre; tous ceux qui fréquentent dans les églises, ont, une fois ou l'autre, ouï chanter l'*Ave Maria* sur le prélude de Bach, et naguère encore, à l'occasion d'un imposant mariage, à l'orgue de la Cathédrale, MM. Poudou et Vigouroux, deux artistes, l'exécutaient avec tout le talent qu'on leur connaît. Mais après? C'est là que se bornent, trop malheureusement, les points de contact qu'on a avec le maître, et pour ceux dont le génie est si multiple, ou, si l'on veut, l'âme si changeante et si fluide, deux œuvres est-ce vraiment assez pour les classer et pour essayer d'en donner une définition qui leur convienne entièrement?

Génie multiple, âme fluide et changeante, disions-nous tout à l'heure, et c'est par là, justement, que Gounod est si séduisant. De lui on pourra dire qu'il a passé sa vie à se corriger, à chercher des formules et des procédés, à étudier à la suite de tous les maîtres, à vulgariser dans une musique — malgré qu'on en ait dit — vraiment française ce qu'il avait appris chez les autres et ce que son génie avait fait sien. D'autres, lorsqu'ils ont trouvé une bonne arabesque y restent et l'exploitent; lui, non pas. C'est un virtuose qui ne veut qu'apprendre sans cesse et chercher constamment le mieux. Avec cela, respectueux des grands, vivants ou morts, et prenant hautement leur défense contre les ignorants ou les sots. Il est un de ceux qui ont le plus fait pour la gloire de Wagner, comme pour celle de Bach, pour qui il a une dévotion spéciale; et naguère encore, au lendemain du *Cid* de Massenet, il embrassait le jeune maître qui avait trouvé peut-être son *Faust*. Mais s'il les aime tant, c'est qu'il les connaît et les juge, peu soucieux de s'enfermer dans une école après sa *Messe solennelle*, aux masses si puissamment orchestrées, il écrit sa *Messe Pascale* si simple, si exquise et que l'on dirait être du Palestrina, tellement il a le cachet religieux et les façons d'arrangement du vieux maître de chapelle. Le même qui a composé *Faust* a écrit la partition du *Médecin malgré lui*, du Lully si pur, que quelques-uns s'y sont trompés et ont pu crier au plagiat; il avait commencé par *Sapho* une œuvre qui déroula la critique et fut presque mal reçue à ses débuts, et plus tard, il continuait par *Philémon et Baucis*, par *Mireille*, mais toujours dans des voies différentes et neuves; tantôt demandant aux musiques anciennes et tantôt aux mélodies de village les émotions qu'elles nous procurent, tantôt se mettant à l'école des modernes et surtout de Wagner, à qui il doit tant.

Mais ce n'est pas un élève qui s'inspire des maîtres, c'est aussi et surtout un génie profondément personnel, malgré les apparences. Ce qui fait justement le fond de son inspiration et de sa musique — religieuse ou profane d'ailleurs — c'est un profond mysticisme. Ceux qui ne connaissent pas ses mélodies, ne peuvent s'imaginer ce qu'il y a de passion amoureuse dans une de ses prières les plus connues *Le Ciel a visité la terre*; et de dévotion presque chrétienne dans ce chant arabe de *Medgê*. Ce n'est pas le poncif des Félicien

David, ou la musique nerveuse du P. Hermann, c'est quelque chose de plus sain, de plus tendre, — de plus religieux, en un mot. — Et cet accent religieux, on le retrouve partout, non seulement dans ses invocations à la nuit, à la nature, dont il est si prodigue, mais au cœur même de ses scènes les plus passionnées, dans le *Faust* comme dans le *Roméo et Juliette*, comme dans *Polyeucte*, comme dans *Jeanne d'Arc*, comme dans *Sapho*. Chez lui, volontiers, la passion s'exhale en phrases de plainchant. Avez-vous, d'ailleurs, remarqué que dans tous ses opéras il y a soit une prière, soit une scène d'église, purement religieuse, tant le capucin désabusé a persisté chez lui, malgré tout.

Ajoutons tout de suite qu'il n'y a rien de moins sensuel. Souvenez-vous de ce troisième acte de *Faust*, si plein de passion pourtant et comparez, pour peu que vous en ayez le pouvoir, à la *Manon* aux oratorios de Massenet, à *Héva*, à *Marie-Madeleine*, à *Hérodiade* et vous verrez promptement la différence des deux musiques; l'une, qui plaît davantage aux femmes — très belle, sans doute, exquise, nous y consentons volontiers — ne donne que des sensations d'épiderme, l'autre, va à plein au cœur. C'est le mot de Gluck: « Le compositeur dramatique doit rechercher surtout la belle simplicité et préférer les muses aux sirènes. » Et c'est ce qui explique pourquoi le III^e et le V^e acte de *Faust* sont des chefs-d'œuvre qui s'imposent, et pourquoi, malgré les éloges qu'on en a pu faire — et qu'il mérite d'ailleurs — le *Cid* n'en est pas encore un.

O. GOURDIN.

(A suivre)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 23 janvier 1886. — Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — « Trente ans de Paris, » par Alphonse Daudet. — Nos gravures: Paul Baudry; Le Pont-Neuf; Madagascar; La princesse Isabelle d'Orléans; Le jubilé de St-Léopold; Les événements d'Orient. — Revue anecdotique, par Lorélan Larchey. — Dans un phare (nouvelle), suite et fin, par Henri Monet. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale. — Echees. — Récréations de la famille. — Gravures: Paul Baudry. — Le Pont-Neuf. — Jeune fille de Madagascar. — « Trente ans de Paris. » — S. A. R. la princesse Isabelle d'Orléans. — Le jubilé de St-Léopold. — Souvenir de la guerre des Balkans. — Le viaduc de Maisons-Lafitte. — Echees. — Rébus. — Bureaux 43, Quai Voltaire, à Paris.

La 10^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix: Un franc), a paru cette semaine chez MM. A. Lévy et Cie, 13, rue Lafayette, et chez tous les libraires.

Cette livraison comprend, entre autres, les mots: Acoustique. — Acrobates. — Acropole. — Acte, dans ses différentes acceptions, Acteur et renferme des illustrations très intéressantes pour les mots ci-dessus indiqués.

LE BON JOURNAL, Sommaire du numéro du 24 janvier 1886. — Charles Saint-Martin: Le Perroquet Vert. — H. Sérignan: Les Organes de Paris. — Hector Malot: Le Lieutenant Bonnet (suite). — Victor Cherbuliez: Le Comte Kostia (suite). — Jules Moinaux: Monographie de la police correctionnelle. — Jules Claretie: Le Train 17 (suite). — Xavier de Montépin: Jean Vauharon (suite). — Constant Guéroult: Les Dames de Chamblas (suite). — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

LA NATURE, Sommaire du 23 janvier 1886. — N.-W. Kobelkoff ou l'homme-tronc: Guyot-Daubès. — Bolide observé à Toulon: F. Zurcher. — Les fils micrométriques des lunettes astronomiques: Gaston Tissandier. — Le grand galvanomètre de l'Université Cornell. — Théorie de la constitution des gaz. Travaux de M. Hirn: D^r Tison. — Les Eucalyptus géants de l'Australie: Ch. Joly. — Manœuvre à distance des robinets de compteur à gaz: G. M. — La numération écrite chez les Chinois: W. de Fonvielle. — Le cycloïdotrope. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 18 janvier 1885: S. Meunier. — Brûlés vives: J. Berly. — Supplément: Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1307^e livraison (23 janvier 1886). — La Perse, la Chaldée et la Susiane, par M^{me} Jane Dieulafoy, officier d'académie. — 1881-1885. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Tofani, Dujardin, Dosso, Slom et Barelav, avec un plan. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 686^e livraison (23 janvier 1885). Texte: Le capitaine Bassinoire, par J. Girardin. — Le port de New-York, par Henri Jacottet. — Jeanne et Pierrot, par Claire Chemin. — Statistique. — Le cheval: La bouche et le mors, par E. Dubouset. — Les naufragés de la Calypso, par le capitaine Mayne-Reid, traduit de l'anglais, par M^{me} Gustave Demoulin. — Le Iguanes, par M^{me} Barbé. — Dessins de: Tofani, Dubouset, Pranishnikoff, René Valette. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 48^e Série de l'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur y continue son étude de la Bavière. Outre une carte de la passe-Bavière, quatre gravures ornent le texte: l'Hôtel de la ville d'Augsbourg, la forteresse d'Ingolstadt, Nordlingen et le port Maximilien.

PETITE CORRESPONDANCE

Les témoins appelés aux testaments notariés doivent jouir de leurs droits civils, (Code civil, art. 980). Le notaire peut être déclaré responsable; mais il est une formule employée généralement et qui couvre la responsabilité du notaire, quand ce n'est pas lui qui a choisis les témoins.

Le testament olographe vaut autant qu'un testament notarié, s'il est conforme à la loi. Mais il ne produit d'effet que lorsqu'il a été ouvert par le président du tribunal, et déposé chez un notaire, ce qui en augmente considérablement les frais.

Si, lorsque vous avez planté, vous ne vous êtes pas conformé en tous points à l'arrêté du préfet, on est libre de ne pas vous accorder d'indemnité pour vos plantations.

La Créosote. — Tous les dentistes se réjouissent, en effet, on use à l'heure actuelle et on abuse de la créosote pour les Bronchites, sous forme de vin créosoté ou d'huile de foie de morue ou de capsules créosotées. Or, on sait que la Créosote fait tomber les dents en morceaux. Nous conseillons d'employer de préférence pour les Rhumes, les Bronchites et les Catarrhes, les Dragées Russes; le seul remède reconnu jusqu'ici héroïque et entièrement inoffensif. Adresser 1 fr. 50 à M. le Directeur de la Pharmacie Continentale, à Paris, pour recevoir franco un flacon de Dragées Russes.

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?

Prenez les Pastilles BRACHAT, à la Sève de pin, au Lactucarium et à la Codéine. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures: toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires.

La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Leyteire, Bordeaux.

Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les bonnes Pharmacies.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé:

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismales, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculeuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelhart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr. 16 fr.; 6 kilos, 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 1 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS. La seule guérissant, sans lui rien ajouter, les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon. J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

BOURSE. — Cours du 26 janvier.

3 0/0	81 60
3 0/0 amortissable (ancien)	83 75
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	108 00
4 1/2 0/0 1883	110 60
Dernier cours du 25 janvier.	
Actions Orléans	1,362 50
Actions Lyon	1,260 00
Obligations Orléans 3 0/0	385 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	345 00
Obligations Lombardes (jouissance)	248 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	323 50

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transporté boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie)

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

COSTUMES D'ENFANTS

LUCETTE BATAILLE

TAILLEUSE

CAHORS, rue du Lycée, n° 21 — Au 1^{er} étage

PRIX MODÉRÉS

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

AVIS

M. SALINIÉ, ancien maître d'hôtel, 7, rue St-Maurice, Cahors, à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'avoir la représentation d'un des plus grands domaines de l'Hérault, pour les **Plants Américains** de toutes les variétés et choix, qu'il pourra fournir promptement à des prix très avantageux et garantir les espèces.

PLANTS AMÉRICAINS SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE, DE FRONTIGNAN

Jacquez fructifères racinés, à 90 fr. le mille.
Jacquez fructifères en bout., à 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux : Géant en racinés, à 80 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n° 12.

CAUSE DE DÉPART

Mobilier à vendre.

Composé de 6 chambres à coucher dont une en chêne style Louis XIII, salle à manger style Henri II, salon, glaces, lustres, suspensions, garnitures de cheminée et de foyer et tout l'ameublement de la maison. On vendrait séparément; visible de 9 h. à midi et de 1 h. à 5 heures, 7, rue Blanc Dutrouilh, 7, près la Place des Quinconces, Bordeaux. On louerait la Maison avec bail à partir du 1^{er} février 1886.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant, Layton.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

SCIENCE ÉCONOMIE DOMESTIQUE PHILOSOPHIE, DROIT USUEL

38. JACQUES BERTILLON. La statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort).
59. PAUL GAFFAREL. La défense nationale en 1792.
66. HERBERT SPENCER. De l'éducation.
67. HUXLEY. Les premiers notions sur les sciences.
68. P. BONDOLIS. L'Europe contemporaine.
69. GROVE. Continents et océans.
70. JOUAN. Les îles du Pacifique.
71. ROBIET. Le philosophe pour le peuple.
72. H. HATIN. Histoire du Journal.
73. GARDERELLE. Les peuples de l'Asie et de l'Europe.
74. A. DONAUD. Histoire contemporaine de la Prusse.
75. P. BONVAGU. Histoire de la République de Venise.
76. LEVEUX. Le travail manuel en France.
77. JOUAN. La chasse aux animaux marins.
78. REGARD. Histoire contemporaine de l'Angleterre.
79. BOUAT. Histoire de l'eau.
80. MOUGREDFIE. Le libre échange en Angleterre.
81-82. BONDOLIS. Histoire romaine.
83. ZABOROWSKI. Les mondes disparus.
84. J. REYACH. Léon Gambetta.
85. GIRAUD DE MALLÉ. Les peuples de l'Afrique et de l'Asie.
86. WILKINS. Antiquités romaines.

10. ZÜRCHER. Les phénomènes de l'atmosphère.
11. E. RAYMOND. L'Espagne et le Portugal.
12. EUGÈNE NOEL. Voltaire et Rousseau.
13. A. OTT. L'Asie occidentale et l'Égypte.
14. G. RICHARD. Origine et fin des mondes.
15. L. BROTHIER. Les religions du monde.
16. L. BROTHIER. Causeries sur la mécanique.
17. ALFRED DONNAUD. Histoire de la marine française.
18. FRED. LOCK. Jeune d'Arc.
19-40. CARNOT. Révolution française, 2 vol. Microscopie.
41. ZÜRCHER et MARGOLLE. Téléscope et Microscopie.
42. BLERZY. Torrens, Fleuves et canaux de la France.
43. P. SÉCHU, WOLF et BRUOT. Le Soleil et les Étoiles.
44. STALEY JEVONS. Économie politique.
45. EM. FERRIERE. Le Darwinisme.
46. HOLLAT. Les institutions de Fontenelle.
47. EDGAR ZEVORT. Histoire de Louis-Philippe.
48. GEKIE. Géographie physique.
49. ZABOROWSKI. L'origine du langage.
50. ZABOROWSKI. Les langues britanniques.
51. BLERZY. Les langues britanniques.
52. GEKIE. Histoire de l'air.
53. ZABOROWSKI. Les migrations des animaux.
54. ZABOROWSKI. La physiologie de l'esprit.
55. F. PABLAN. La physiologie de l'esprit.
56. ZÜRCHER et MARGOLLE. Phénomènes célestes.
57. GIRAUD DE MALLÉ. Les peuples de l'Afrique et de l'Asie.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 4^e liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratis à FATARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES sur mesure pour HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.